



L'ESSENTIEL DU DROIT COMMERCIAL

Rupture brutale d'une relation commerciale établie

Objectif

La rupture brutale d'une relation commerciale établie fait l'objet d'un contentieux nourri (plus de 300 décisions par an rendues par les cours d'appel et par la Cour de cassation). Les raisons de ce succès tiennent tant à la texture particulièrement ouverte des termes employés par le législateur qu'au fait qu'il s'agit souvent du contentieux de la dernière chance pour une entreprise ayant perdu son principal client. À travers l'étude de la jurisprudence pertinente rendue ces dernières années – tant de la part de la Cour de cassation que des cours d'appel, particulièrement de la cour d'appel de Paris – ainsi que des apports de la grande réforme des pratiques restrictives de concurrence opérée par l'ordonnance n° 2019-359 du 24 avril 2019, cette formation a pour but de vous offrir un outil pratique destiné à nourrir vos stratégies contentieuses. Il s'agit de vous exposer de manière précise et pratique l'état du droit positif ainsi que l'ensemble des questions qui ont pu occuper la jurisprudence ces dernières années.

Thèmes abordés

Rupture brutale ; relation commerciale établie ; rupture unilatérale du contrat ; champ d'application rationae personae ; champ d'application rationae materiae ; conditions matérielles ; rupture totale ; rupture partielle ; imputabilité de la rupture ; mise en œuvre ; préjudice réparable ; marge perdue ; marge brute ; marge sur coûts variables ; indemnisation des stocks constitués ; préjudice d'image ; coût du licenciement d'un salarié ; investissements réalisés ; désorganisation et préjudice moral.

Programme détaillé

Partie 1 : Faire le point sur le droit de la rupture brutale et les autres branches du droit

- rupture brutale et droit commun des obligations
- rupture brutale et droits spéciaux

Partie 2 : Savoir identifier une relation commerciale établie

- champ d'application rationae personae
- champ d'application rationae materiae

Partie 3 : Connaître les conditions matérielles d'une rupture brutale, totale ou partielle

- la rupture
- la brutalité de la rupture
- mise en œuvre



Formation animée par

**Julien
Delayen**

Enseignant-chercheur en droit privé
Université de Picardie Jules Verne

Tarif : 395 €



Période
Du 1 janvier 2026 au
31 décembre 2026



Durée
10 heures de formation



Public
**Avocats, Notaires,
Juristes, Huissiers**



Niveau 1
**Acquisition des
fondamentaux**



Formation
E-learning

Qualiopi

processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





L'ESSENTIEL DU DROIT COMMERCIAL

Rupture brutale d'une relation commerciale établie

Prérequis

Aucun

Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.

L'inscription doit avoir lieu au minimum 10 heures avant la date d'expiration du module e-learning.

Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo
- Quiz permettant d'évaluer les progrès (15% du temps de formation environ)
- Dernière mise à jour : 1er janvier 2026

Modalités d'évaluation

Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

Modalité d'évaluation finale

- Évaluation sous forme de quiz
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

Contact et assistance

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dacruz@pro-barreau.com

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

Dorothee Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothee.lavalle@pre-barreau.com
Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30



Formation animée par

**Julien
Delayen**

Enseignant-chercheur en droit privé
Université de Picardie Jules Verne

Tarif : 395 €



Période
Du 1 janvier 2026 au
31 décembre 2026



Durée
10 heures de formation



Public
Avocats, Notaires,
Juristes, Huissiers



Niveau 1
Acquisition des
fondamentaux



Formation
E-learning

Qualiopi
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





L'ESSENTIEL DU DROIT COMMERCIAL

Rupture brutale d'une relation commerciale établie

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle
75006 Paris

par fax :
01 72 34 92 58

par e-mail :
e-learning@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Tarif : **395€ TTC**

- ☐ J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- ☐ J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- ☐ J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

À réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la formation, une attestation de formation est adressée au client.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

Rétractation

Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter d'un contrat conclu à distance. Il peut exercer son droit de rétractation en complétant un formulaire téléchargeable sur notre site internet

www.pro-barreau.com ou toute autre déclaration de rétractation et en l'adressant par courrier à Pro-Barreau, 3 rue de Nesle 75006 Paris ou par mail à l'adresse contact@pro-barreau.com ou par télécopie au 01.72.34.92.58. La souscription par un consommateur d'une formation e-learning est un contrat portant sur la fourniture de contenu numérique indépendamment de tout support matériel au sens de l'article L. 221-4 du code de la consommation. Pour accéder immédiatement à un module e-learning, le consommateur doit renoncer à son droit de rétractation.

